

DEC191716DR10

Décision portant nomination de M. Jesse SCHIFFLER aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR7357 intitulée Laboratoire des Sciences de l'Ingénieur, de l'Informatique et de l'Imagerie (ICube)

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC171276DGDS portant renouvellement de l'unité mixte UMR7357 intitulée Laboratoire des Sciences de l'Ingénieur, de l'Informatique et de l'Imagerie (ICube) et nommant M. Michel DE MATHELIN en qualité de directeur ;

Considérant que M. Jesse SCHIFFLER a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Alsace du CNRS et l'Université de Strasbourg du 13 au 15 mai 2019 et du 12 au 14 juin 2019,

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Jesse SCHIFFLER, ingénieur d'études, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR7357 intitulée Laboratoire des Sciences de l'Ingénieur, de l'Informatique et de l'Imagerie (ICube) à compter du 14 juin 2019.

M. Jesse SCHIFFLER exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe 1.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Jesse SCHIFFLER est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Strasbourg, le 26 juin 2019

Le directeur d'unité
Michel DE MATHELIN

Visa du délégué régional du CNRS

Visa du président de l'Université de Strasbourg

Visa du directeur d'ENGEES



Visa du directeur de l'INSA



DEC191716DR10

Décision portant nomination de M. Jesse SCHIFFLER aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR7357 intitulée Laboratoire des Sciences de l'Ingénieur, de l'Informatique et de l'Imagerie (ICube)**LE DIRECTEUR,**

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC171276DGDS portant renouvellement de l'unité mixte UMR7357 intitulée Laboratoire des Sciences de l'Ingénieur, de l'Informatique et de l'Imagerie (ICube) et nommant M. Michel DE MATHELIN en qualité de directeur ;

Considérant que M. Jesse SCHIFFLER a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Alsace du CNRS et l'Université de Strasbourg du 13 au 15 mai 2019 et du 12 au 14 juin 2019,

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Jesse SCHIFFLER, ingénieur d'études, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR7357 intitulée Laboratoire des Sciences de l'Ingénieur, de l'Informatique et de l'Imagerie (ICube) à compter du 14 juin 2019.

M. Jesse SCHIFFLER exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Jesse SCHIFFLER est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Strasbourg, le 26 juin 2019

Le directeur d'unité
Michel DE MATHELIN


Le directeur d'ICube,
M. DE MATHELIN

Visa du délégué régional du CNRS


Le délégué régional
Patrice SOULLIE

Visa du président de l'Université de Strasbourg



Le Président de
l'Université de Strasbourg


Michel DENEKEN

